

Organisme de formation : UN + Formations - SIRET 81949915300057

Intitulé: Formation Expertise : Gestion d'immeubles et copropriétés (EX12)

Durée: 14h00 (2 jours)

Modalité: Visio-conférence

Public: Administrateurs de biens

Chefs d'entreprise ou cadres dirigeants d'un cabinet par délégation

Objectifs - Effectuer des expertises en matière de copropriété

pédagogiques : - Effectuer des expertises en matière de gestion locative en qualité

de mandataire ou toute autre mission

Pré-requis : - Être membre adhérent de l'Unis

Programme:

CHAPITRE I: GÉNÉRALITÉS

- Les buts
 - L'Expertise judiciaire
 - L'Agrément UNIS
 - o La réduction des risques RCP
- La situation actuelle
 - La nouvelle nomenclature
 - Les garanties exigées (R.C. et Garantie financière)
 - Les dernières nominations



CHAPITRE II: LES MISSIONS EN COPROPRIÉTÉ

- Introduction et missions traditionnelles
- Missions liées aux copropriétés en difficultés
 - Le mandataire ad hoc
 - L'administrateur provisoire
 - Désignation et rémunération du mandataire ad hoc et de l'administrateur provisoire
- L'expertise
 - Les copropriétés en difficultés (Requête et Ordonnance)
 - Les autres dossiers (Concordance requête et ordonnance)
 - La provision
 - La notification de mission
 - Le déroulement de l'expertise
 - Compte rendu au Magistrat
 - Exemples
 - La comptabilité
- Cas pratiques particuliers et répartition de charges et millièmes

CHAPITRE III: LES MISSIONS EN GESTION LOCATIVE

- Litiges entre propriétaire et locataire sur le contenu et la répartition de charges
- Litiges entre propriétaire bailleur et administrateur de biens
- Cas pratiques

CHAPITRE IV : LES MISSIONS EN QUALITÉ DE MANDATAIRE

- Le mandataire ad hoc
- La carence de gérance
- Les litiges entre associés (SCI, sociétés commerciales, indivisions)



CHAPITRE V: CAS PARTICULIERS

- Achat d'un Cabinet d'Administrateur de Biens
- Gestion d'un Club de sport
- Analyse de mouvements de comptes bancaires
- Terminaison et vente d'une maison en indivision
- Volume des dossiers (de 2 à 700 lots et plus ...)

CHAPITRE VI: CONCLUSION GENERALE

- Demande d'inscription et lettre de motivation
- L'adhésion aux Compagnies régionales
- L'obligation de formation continue
- Le rappel des règles en matière de R.C.P et de garantie financière
- Les rapports avec les magistrats et les avocats

Moyens pédagogiques :

Études de cas. Présentation pratique et simulation.

Moyens d'évaluation :

Validation de l'acquisition des connaissances via un quiz à l'issue de la formation.

Matériel nécessaire :

Ordinateur, tablette ou smartphone avec connexion internet.

A propos de UN + Formations :

UN+ Formations C/O UNIS - 4 Rue de la République - 69001 LYON 07 70 16 90 63 | 9h - 12h et 14h - 17h | contact@unplusformations.immo



L'accueil des personnes en situation de handicap :

UN + Formations met en œuvre les solutions les plus adaptées pour permettre aux personnes en situation de handicap d'accéder facilement à ses formations. Notre référente handicap vous accompagnera grâce à un plan d'actions adapté à chaque situation de handicap, en collaboration avec nos partenaires et notre équipe pédagogique.

Dernière mise à jour : 16/11/2023